# 2 infos

## Bulletin d'information

# ZETTING - DIEDING

# SOLFA

**Fabrication armoires métalliques pour ateliers, bureaux, vestiaires**

BP 1 Près de l'Ecluse
57905 SARREINSMING
Tél. 03 87 98 47 46
Fax 03 87 95 79 34

STÉ
# BEYEL

FIOUL et CARBURANTS - LUBRIFIANTS TOTAL et BP
Matériel de NETTOYAGE INDUSTRIEL "KARCHER"
POMPES "RUMAUCOURT" à FUEL - HUILE - GRAISSES

6, rue du Canal - 57930 **MITTERSHEIM**
TEL. 03 87 07 67 23 - 03 87 07 67 27
Fax : 03 87 07 53 41

# HOSPITALISATION A DOMICILE

*Depuis 1980, nous vendons et louons le matériel nécessaire aux malades et aux handicapés.*

**Lit à hauteur variable électrique - Matelas - Fauteuil roulant - Chaise percée - Déambulateur - Fauteuil de repos - Accessoires - Couches et alèses pour adultes - etc.** LIVRAISON A DOMICILE SOUS 24 H

**Tensiomètre électronique - Neurostimulateur anti-douleurs - Stimulateur sport/fitness.** SERVICE APRÈS-VENTE AGRÉÉ

TECHNIC MEDICAL S.A.
est certifié ISO 9001/2000
depuis mars 2002

TECHNIC MEDICAL

**28, Grande rue**
**57905 DIEDING-ZETTING**
**✆ 03 87 02 17 97**
**Fax : 03 87 02 00 66**

**E-mail : info@technicmedical.com - Site : www.technicmedical.com**

# Auberge aux Acacias

*Les Frères GAPP*

1, rue de Sarreinsming - 57905 **ZETTING**
Tél. 03 87 02 37 23
Fermeture hebdomadaire mardi soir et mercredi toute la journée

*Stylisme Créativité Morphologie*

# SM Coiffure

Solange Schoettel
3, rue de la Fontaine - 57905 DIEDING
Tél. 03 87 02 07 29 - 06 07 78 70 18

Lundi : à domicile à partir de 14 h
Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 19 h non-stop
Mercredi : de 14 h à 19 h - Vendredi : de 8 h 30 à 20 h non-stop
Samedi : de 8 h à 16 h non-stop

# COLAS EST

**Terrassement**
**Assainissement**
**V.R.D. - Pavage**

SECTEUR DE SARREGUEMINES
ROUTE DE STEINBACH
**Tél. 03 87 95 54 46**

***La route avance***
Pour vos projets, une solution Colas-Est existe toujours !

# MADISLOR S.A R.L.

34, rue du Maire Jamann
57905 ZETTING

**Tél. 03 87 02 38 14**
**Fax : 03 87 02 24 77**
madislor@saunafragrance.com

# CAFE-RESTAURANT DE LA MAIRIE

*Carole et Fabrice*
*PELLIZZARI*

8, rue de l'Eglise
57905 ZETTING
**✆ 03 87 02 38 60**

*Découvrez sa carte variée*
*tous les soirs, le dimanche midi et soir*
*Fermeture le jeudi et le lundi soir*

# Le Mot du Maire

*Chers concitoyens,*

*L'année 2003 a été marquée dans notre pays par des dérèglements climatiques aux conséquences dramatiques. Des milliers de personnes âgées sont mortes à cause de la chaleur. Les pluies diluviennes qui se sont abattues récemment sur le sud ont provoqué des inondations catastrophiques.*
*Même si localement nous n'avons pas trop souffert, la répétition de situations jadis qualifiées d'exceptionnelles, nous interpelle. La question de la responsabilité, même indirecte, des hommes dans ces déchaînements de la nature, se pose inévitablement.*

*Conscients des risques générés par la multiplication d'aménagements désencadrés, à courte vue ou dictés par les seuls intérêts particuliers, les Pouvoirs Publics tentent de faire prévaloir une politique de développement durable qui soit respectueuse de l'homme, de sa santé, de son cadre de vie.*

*Tout excentrés et ruraux que nous sommes, nous ne pouvons ignorer ces perspectives.*
*A l'échelle de la Commune, les équipements et projets doivent satisfaire à une réglementation de plus en plus contraignante pour être autorisés ou simplement subventionnés.*
*C'est ainsi, par exemple, que notre syndicat intercommunal des eaux ne peut ignorer le décret du 20 décembre 2001, qui intègre les nouvelles connaissances scientifiques et médicales, fixe des paramètres supplémentaires de qualité pour l'eau destinée à la consommation et renforce les contrôles.*
*De semblables exigences sanitaires étaient apparues avec la Loi sur l'Eau de 1992 et ses décrets d'application. Aucune nouvelle construction ne peut dorénavant être autorisée si la solution proposée pour l'épuration des eaux usées n'est pas conforme.*

*Pour ne plus avoir à imposer de système d'assainissement individuel, autonome, la Commune, épaulée par la Communauté d'Agglomération et les partenaires financiers que sont le Département et l'Agence de l'Eau, va engager un programme pluriannuel de travaux pour la mise en conformité du réseau d'assainissement communal, l'augmentation des taux de collecte d'eaux usées et la construction d'une station d'épuration.*

*D'autre part, à la demande des Communes membres dont les bas quartiers sont régulièrement inondés, la Communauté d'Agglomération s'est dotée de la compétence « Lutte contre les Inondations ». Une étude de faisabilités menée sur Zetting aboutit à la conclusion que l'obturation des aqueducs sous le canal est techniquement réalisable, que les ouvrages à mettre en place protègeraient les habitations contre une crue bicentennale. Le projet est acté. Il reste à trouver le financement...*
*Enfin un espoir pour les riverains de la Sarre, qui subissaient les inondations comme une fatalité !*

*Cette même préoccupation environnementale et de « développement durable » a dicté la mise en place du tri sélectif des déchets en vue de leur recyclage, ainsi que les opérations de reconstitution de la forêt mise à mal par les tempêtes de 1992 et 1999. Localement nous sommes en attente d'une subvention pour planter 4300 chênes dans un espace qu'il est prévu d'engrillager, dans les parcelles 14 et 15 de la forêt communale.*

*La politique de l'urbanisme n'est pas en reste. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) auquel nous travaillons, comprend un plan d'aménagement et de développement durable qui définit les orientations pour la décennie à venir. Il fait apparaître, à côté des zones agricole et naturelle à préserver, les secteurs qu'il est prévu d'ouvrir à l'urbanisation, dans le respect des paysages et des perspectives monumentales existants.*

*La même ambition nous anime pour le lotissement « La Pommeraie » prévu pour 2004. Son aménagement a été confié à un architecte urbaniste, avec comme mot d'ordre de couler le bâti dans le paysage, sans le dénaturer. EDF s'engage à enfouir les câbles d'alimentation Moyenne Tension qui traversent le site, pour lui faire mériter le label « Haute Qualité Environnementale ».*

*Naturellement tous ces efforts de la collectivité pour embellir et sécuriser le cadre de vie ne serviront à rien si chacun ne se sent pas personnellement concerné en adoptant au quotidien une conduite « écocitoyenne », c'est-à-dire respectueuse de l'environnement et du bien-être de tous.*
*Il existe toujours des récalcitrants, qui se moquent des nuisances qu'ils font supporter au voisinage.*

*Peut-on ignorer, par exemple, que la combustion des végétaux est réglementée, que les déchets verts (produits de tonte ou d'élagage) doivent être compostés ou conduits à la déchèterie et non pas brûlés à proximité des habitations ?*
*Et que dire du vrombissement des tronçonneuses, tondeuses, scooters ou autres moteurs, à des heures indues ? Ou du déversement, dans l'égout, d'huile de vidange ?*

*Heureusement la majorité de la population est sensibilisée : le succès de la collecte sélective, du recyclage du verre, l'engouement pour les maisons fleuries l'été, illuminées l'hiver, le soin mis à balayer caniveau et trottoir au droit de sa propriété sont des signes qui ne trompent pas.*

*J'espère que la même politique de développement durable sera mise en œuvre dans nos entreprises pour préserver l'emploi, et dans la société pour en cimenter la cohésion.*

*Mais aucun schéma d'aménagement ne proposera jamais d'impulser ou de planifier la prévenance, la convivialité, le bonheur d'être ensemble. A chacun de les faire naître et vivre autour de lui. Tout un programme .....*

*Bonne et heureuse année 2004 !*

*Jean-Marie Meyer*

# Travaux réalisés en 2003

## Voirie
## Rue des Vergers
montant du marché attribué à l'entreprise COLAS EST : 88 230 €
montant de la subvention départementale : 33 046 €

## Rue du chemin de Fer
Montant de la dépense : 48 856 €
Montant de la subvention départementale : 20 880 €

## Rue de l'Eglise
Traverses + trottoirs rue de l'Eglise
prévisions : 10 000 €

## Aménagement de la Mairie
Prévision : 10 000 €
Travaux en cours

## Logement Dieding
Dépenses : 45 550 €
subvention PADEL : 15 245 €

**Abribus Dieding** : 3 120 €

## Complexe Sportif : Terrain en schiste
5 000 €

## Acquisition d'un véhicule de service
7 000 €

## Eclairage public
Dieding 1ère tranche + rue de la Barrière
Prévisions : 27 023 €
Subvention départementale : 7 210 €

## Nouvelles allées au cimetière
Dépenses : 6 655 €
Subvention départementale : 2 225 €

## Ingénierie : Plan Local d'Urbanisme
1er acompte : 7 000 €

## Eclairage rue des Vergers : 2 595 €

## Coffret éclairage public rue de Dieding
1 095 €

## Prolongement éclairage public
Rue de l'Eglise : 1 230 €

## Chauffage Salle socioculturelle
Grosse réparation : 2 100 €

# Projets d'investissement
## susceptibles dêtre retenus pour l'exercice 2004

### Réfection de chaussée dans le haut de la rue du Chemin de Fer

La réfection de la route est conditionnée par la consolidation préalable du talus. Ce dernier se trouve sur le domaine de Réseaux Ferrés de France (RFF) Après négociations ces derniers s'engagent à céder le terrain à la Commune, acceptent de confier à leur service technique l'étude de faisabilité, proposent de fournir et livrer sur place 1000 m³ de ballast.
Nous attendons avec impatience la concrétisation de ces promesses en 2004, ce qui permettrait de consommer la subvention départementale que nous avons obtenue pour la réalisation de ces travaux. Coût estimatif : 65 000 €.

### Participation de la commune au projet de modernisation de la gare et de ses abords

Zetting fait partie de la quarantaine de gares lorraines que la SNCF et les pouvoirs publics ont retenu dans le programme de rénovation 2003-2004.

En partenariat avec l'Etat, la Région Lorraine, Réseaux Ferrés de France et la SNCF, la Commune de Zetting participera à hauteur de 16 377 €, aux travaux de modernisation de la gare et de ses abords. Le projet, d'un montant estimé à 252 705 € comprendra une parti " aménagement " et une partie " équipement ".

### Réaménagement du bâtiment de l'ancienne école de Dieding

Après la restauration complète et mise en location de la partie logement de fonction, il est nécessaire d'entreprendre des travaux sur le bâtiment de l'ancienne école :

Remplacement du plancher par une dalle en béton, aménagement d'un coin " eau et sanitaire " remplacement de la porte d'entrée, des fenêtres, mise en conformité électrique, chauffage, peinture ...
Montant prévisionnel de l'investissement : 30 500 € subventionné par le Département.

### Amélioration de l'éclairage public à Dieding (2ème tranche)

### Assainissement :

Programme d'élimination d'eau claire parasite sur le versant des Freigaerten, s'il est retenu dans le 1er contrat par nos partenaires financiers.

### Lotissement " La Pommeraie "

Calendrier des réalisations : découpage parcellaire au 4ème trimestre 2003 - Autorisation de lotir et option sur le lot : 1er semestre 2004 - Travaux d'aménagement (voirie, réseaux) et vente des lots : 2ème semestre 2004.
A ce jour le prix de vente de l'are de terrain équipé n'est pas connu. Il sera fixé par le Conseil Municipal lorsque le maître d'œuvre aura calculé le coût prévisionnel des aménagements et des équipements.

# Programme pluriannuel de travaux d'assainissement

## Diagnostic de l'existant :

Depuis les années soixante la Commune est équipée d'un réseau de type " unitaire " pour collecter les eaux pluviales et les eaux usées. Ce réseau grandit avec l'extension de l'urbanisation. Toutes les constructions raccordables sont raccordées. Le réseau aboutit à la Sarre où les eaux sont déversées sans épuration.
Les eaux usées sont en principe prétraitées chez les particuliers dans une fosse septique. Cet équipement a été imposé à chaque propriétaire lors de la délivrance du permis de construire.
Ont été dispensées, suite à une autorisation, les constructions réalisées entre 1977 et 1995.
La loi du 6 mars 1996 impose un assainissement autonome (fosse toutes eaux + lit filtrant) à tous les pétitionnaires d'un permis de construire, aussi longtemps qu'il n'existe pas d'ouvrage d'épuration collectif (station d'épuration).

## Le Calendrier :

La Loi sur l'Eau de 1992 a fixé comme objectif l'année 2005 pour le traitement complet des eaux usées des agglomérations. En zone rurale ces objectifs ne seront pas atteints : les travaux d'assainissement s'étendant sur des programmes pluriannuels lourds à gérer et coûteux.

Les études (diagnostic des réseaux communaux, choix d'un emplacement pour le traitement des eaux usées, acquisitions foncières, sondages pour s'assurer de la portance du sol, levées topographiques, avant-projet, projet) ont commencé en 1999 et se poursuivent.

Les premiers travaux d'élimination d'eaux claires parasites et de mise en conformité des réseaux communaux débuteront dans le meilleur des cas en 2004, après signature d'un contrat pluriannuel de travaux avec nos partenaires financiers.

## Nos partenaires :

**Le Conseil Général de la Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.** Leur engagement par la signature du contrat pluriannuel nous assurera une subvention à hauteur de 2 x 40% H.T sur la réalisation des programmes de travaux retenus comme prioritaires.
**La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences** qui a la compétence " Traitement " bénéficiera de subventions pour construire la station et le collecteur terminal. Elle assurera aussi par délégation, en lieu et place de la Commune, la maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité des réseaux.

Les Communes de Wiesviller et Woelfling feront, dans le même temps, des travaux de mise en conformité de leurs réseaux avant d'acheminer leurs eaux usées sur la station de Zetting.

L'enveloppe financière retenue pour le premier contrat pluriannuel est de 2.645 millions d'Euros (estimation 2001) : 1.372 millions d'Euros à la charge de la Communauté d'Agglomération, pour la construction de la station, les postes de relèvement, les réseaux terminaux et intercommunaux. 1.273 millions d'Euros pour les travaux prévus dans les trois communes (Wiesviller, Woelfling, Zetting).

## La station d'épuration

**Le site :** Sur le ban de la Commune de Zetting, au lieu-dit " Hinter dem Langenberg " à proximité de l'aqueduc de la Schwartzbach.
**Le type :** Ouvrage d'épuration à boues activées, d'une capacité de traitement de 2900 équivalent/habitants, avec bassin d'aération surdimensionné pour le traitement de l'azote.
**La date prévue de construction :** 2006 ou 2007 suivant l'état d'avancement des travaux de mise en conformité des réseaux des trois communes raccordées. Coût estimatif de la construction de la station (estimation 2001) : 750 000 Euros H.T.
**La maîtrise d'ouvrage :** Elle est assurée par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, qui sera subventionnée par les mêmes partenaires financiers que les communes et au même taux, c'est à dire 2 x 40 % d'un montant plafond équivalent/habitants.

## Programme de travaux dans les Communes

Ces travaux portent sur la collecte, l'élimination des eaux claires parasites et la déconnexion des fosses septiques.

**Collecte 1 :** Reprise des eaux usées arrivant à l'aqueduc situé en face de la salle socioculturelle
Création d'un déversoir d'orage et d'une canalisation de diamètre 1000 sur 115ml, création d'un poste de refoulement avec pose d'une conduite de diamètre 250 sur 50 ml. Ces travaux permettront le raccordement théorique de 580 habitants en collecte.
Montant estimatif : 110 000 Euros H.T.

**Collecte 2 :** Reprise des eaux usées arrivant à l'aqueduc situé au fond de la rue des charretiers. Création d'un déversoir d'orage, et d'une canalisation de diamètre 800, sur 100 ml. Pose d'une conduite de diamètre 200 sur 45 ml pour diriger les eaux usées vers le poste de refoulement à créer. Ces travaux permettront le raccordement théorique de 160 habitants en collecte.
Montant estimatif : 73 000 Euros H.T.

**Collecte 3 :** Raccordement au réseau de la rue de l'église, des réseaux de la rue du maire Jamann et de la rue du chemin de Fer, qui se déversent à ce jour par des dalots, sous la voie ferrée et la route départementale, dans le fossé qui longe le canal. Ces travaux permettront le raccordement de 130 habitants en collecte.
Montant estimatif : 170 000 Euros H.T.

## Travaux d'élimination des eaux claires parasites (ECP)

**ECP 1 :** Rue des Abeilles : la canalisation existante, de diamètre 500, présente de nombreuses arrivées d'eaux claires. Il est prévu d'effectuer un chemisage de cette dernière sur 102 ml. Coût : 38 000 Euros H.T.

**ECP 2 :** Déconnexion du bassin versant des Freigaerten. Création d'un fossé, et d'un bassin de pluie, pose d'une canalisation d'un diamètre 400 sur 90 ml.
Coût : 40 000 Euros H.T.

## Travaux de déconnexion des fosses septiques à partir de 2007 :

Abattement de la pollution de 50% par fosse septique
Nombre estimé de fosses (hormis Dieding) : 127
Coût estimatif des travaux : 193 675 Euros H.T.

## Le contrat pluriannuel

Les travaux énumérés ci-dessus constituent un premier programme étalé sur 3 ou 4 ans, dont l'exécution et le financement font l'objet d'un contrat appelé " contrat pluriannuel " signé entre la Commune, le Département et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
La signature de ce document, en avril 2004, permettra, nous l'espérons, de déroger à l'obligation d'assainissement autonome accompagnant chaque permis de construire. A l'issue de ce premier programme un second sera mis en route, prévoyant notamment le raccordement de Dieding sur la station d'épuration.

## Le zonage

Si toutes les constructions raccordables doivent être raccordées au réseau public d'assainissement, il existe cependant des cas où le raccordement est quasi impossible à cause de l'éloignement, de contraintes techniques ou du ratio coût/habitant. D'où la nécessité d'un zonage qui délimitera, à côté des quartiers relevant de l'assainissement public, les maisons soumises à l'obligation d'assainissement autonome conformément aux prescriptions du décret du 6 mai 1996.
Les propriétaires obligés de pourvoir eux-mêmes à l'assainissement de leurs eaux usées seront dispensés de redevances d'assainissement mais contraints d'entretenir à leurs frais leur ouvrage d'assainissement autonome.
Un contrôle annuel obligatoire est prévu par la réglementation à partir de 2005.

# La Station de pompage
## Fait peau neuve

Implantée en bordure de la RD 33, la plateforme regroupe le forage ainsi que le local de pompage.

Pour protéger cette plateforme, d'importants travaux de bâtiment ainsi que la sécurisation des accès ont été entrepris. Le plan de financement suivant a été mis en place

| DETAIL DES DEPENSES | | |
|---|---|---|
| NATURE DES DEPENSES | MONTANT HT | MONTANT TTC |
| Maîtrise d'œuvre | 3 153,60 | 3 771,71 |
| Coordination de sécurité | 580,00 | 693,68 |
| Travaux | 63 445,74 | 75 881,11 |
| TOTAL OPERATION | 67 179,34 | 80 346,50 |

| SUBVENTIONS | | | |
|---|---|---|---|
| ORIGINE DE LA SUBVENTION | MONTANT SUBVENTIONNABLE | TAUX | MONTANT TOTAL HT |
| Agence de l'Eau | 6 000,00 | 20 % | 1 200,00 |
| Rhin et Meuse | 15 700,00 | 80 % | 12 560,00 |
| Département Aménagement rural | 63 613,00 | 42,5 % | 27 030,00 |
| TOTAL Maximum des SUBVENTIONS | | | 40 790,00 |

L'objectif de cette opération est de préserver le site et de protéger nos ressources d'eau potable dans les meilleures conditions. Après le renforcement de l'alimentation des châteaux d'eau de ZETTING et de WIESVILLER-WOELFLING, ces travaux s'avèrent indispensables conformément à l'arrêté du 5 février 1999 précisant les obligations de mise en conformité quant au périmètre de protection et à l'accès du site.

Une clôture en périmètre immédiat de la station et du château d'eau de ZETTING a été installée. Le drainage, le détournement des eaux de ruissellement, la mise en place d'une toiture et le ravalement de la façade réhabilitent le bâtiment.

Relookage et protection de nos équipements structurants font suite aux travaux entrepris sur le réseau de distribution pour préserver durablement nos ressources d'eau potable.

# Etat Civil

## Naissances

Ont vu le jour cette année :

LETT Julie le 09/01/2003 à Forbach
WEISS Emy le 07/03/2003 à Sarreguemines
DEMUSSY Thomas Pascal le 09/03/2003 à Sarreguemines
KRAUSER Arthur Frederic le 12/03/2003 à Sarreguemines
MEYER Cynthia le 17/03/2003 à Sarreguemines
BOTTARO Inès le 10/09/2003 à Sarreguemines

## Mariages

M. KIMMEL Christophe Jacques a pris pour épouse Melle SCHILLE Isabelle Claudia le 03/05/2003
M. WEISS Sébastien a pris pour épouse Melle ARNOULD Marjorie Jeanne Simone le 31/05/2003
M. MALMONTY Nicolas Pierre a pris pour épouse Melle GUTH Sandra le 05/07/2003
M. SCHLEGEL Régis André a pris pour épouse Melle SCHWARTZ Katia le 02/08/2003
M. SCHILLE Yannick Aloyse a pris pour épouse Melle MUCHA Séverine le 30/08/2003
M. JUNG Robert Pascal a pris pour épouse Melle MANTERNACH Marie Dominique le 06/09/2003
M. MAILLOT Christian Guy Pierre a pris pour épouse Melle FORTE Sabrina le 12/12/2003

## Décès

Nous ont quittés cette année :

MEYER Joseph le 23/02/2003 à Zetting
WILMOUTH Else veuve SCHULTZ le 30/03/2003 à Zetting
MEYER Auguste Joseph le 13/09/2003 à Zetting
DANIEL Nicolas Joseph le 10/11/2003 à Zetting

GLATZ François le 06/01/2003 à Sarreguemines
SCHULTZ Charles Jean Joseph le 01/02/2003 à Sarreguemines
GOBILLOT Jean-Pierre Alain le 12/04/2003 à Strasbourg
WENDLING Gérard Georges Gaston le 07/07/2003 à Sarreguemines
MISSLER Pierre le 17/09/2003 à Sarreguemines
BRUCH Marie Régine Suzanne veuve MEYER le 28/09/2003 à Sarreguemines

## Date des prochains centres aérés à Sarreinsming :

Carnaval : demi-journées, du 16 au 20 février 2004
Eté : journées complètes, du 2 au 14 août 2004
Halloween : demi-journées, vacances de la Toussaint

" Colo Ado " : du 4 au 8 juillet 2004

Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie

## BRIOCHES DE L'AMITIE

L'opération Brioches de l'Amitié destinée à l'enfance inadaptée a permis de vendre 274 brioches.
Grâce à votre générosité un don de 425 Euros a été envoyé intégralement à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés.

# Diagnostic de notre Forêt

## Mortalités de hêtres et tassement de sol en forêt communale

En forêt communale de Zetting, des dessèchements de hêtres sont constatés dans de nombreuses parcelles. En parcelle 10, on observe près d'un hectare de hêtres secs ou dépérissants ainsi que quelques endroits dans les parcelles 15, 14, 9, 8, 5. Les mortalités paraissent essentiellement liées à des phénomènes de tassement de sol suite à l'exploitation des chablis de la tempête Lothar du 26/12/1999. Sur ces arbres dépérissants on peut constater l'installation de nombreux insectes ravageurs (agriles, scolytes).
A la demande de la municipalité, l'ONF a fait porter un diagnostic par des personnes spécialisées dans la santé de la forêt (INRA).

### Vous trouverez ci-dessous leur diagnostic :

#### Sol

*Typique du plateau lorrain. Texture dominante limoneuse, sur un plancher argileux de profondeur variable.*

#### Flore accompagnatrice

*Espèces indicatrices du tassement de sol : Juncus effusus (jonc diffus) et d'une remontée de la nappe : Carex brizoïdes (crin végétal), Polygonum lapathum (renouée). Développement en nappe sur une proportion importante de la surface de la zone très dépérissante.*
*Flore à tendance acidicline, mésophile : Galeopsis tetratit (Ortie royale), Ahtyrium filix femina (fougère femelle), Agrostis canina (agrostide des chiens), Géranium robertanum (Géranium herbe à robert).*

#### Historique de la parcelle

*Passage en coupe en 1998 : prélèvement de 614 m³.*
*Exploitation des chablis post-tempête : 520 m³*
*A l'occasion du passage en coupe en 98, des cloisonnements d'exploitation avaient été mis en place, qui ont été plus ou moins respectés lors de l'exploitation des chablis.*

#### SYMPTÔMES

*Sur l'ensemble des tiges, pertes de ramification fine qui donnent aux houppiers des hêtres un aspect très " clair ".*
*Localement, sur une surface d'environ un hectare, dessèchement brutaux des cimes suivies de mortalités.*
*L'examen du tronc révèle la présence de nombreux ravageurs secondaires.*

#### AGRILES

*Agriles, à l'origine de galeries sinueuses sous écorce remplies partiellement de sciure tassée, associés à des suintements bien visibles sur le tronc.*

#### SCOLYTES SOUS CORTICAUX

*Noirs, à l'origine de galeries en étoile sous écorce, repérées par des écoulements de sciure brunes et des trous de pénétration de très petit diamètre.*

#### SCOLYTES XYLOPHAGES

*A l'origine de galeries plongeantes dans le bois, repérés par des écoulements de sciure blanchâtre, surtout au niveau des empattements et du bas du tronc.*
*Il n'a pas été constaté d'orientation particulière des dégâts, ni de présence visible et/ou abondante de champignons lignivores ou pathogènes. L'ensemble de cette zone est marqué par un orniérage important, et par un envahissement par le jonc et le crin végétal.*
*Vers le fond de la parcelle, les dégâts apparaissent plus diffus, peut être en liaison avec un orniérage et un tassement moins importants. L'exposition est également différente (NW).*

#### DIAGNOSTIC

*Le diagnostic à l'espèce des agriles impliqués n'est pas possible à ce stade, mais il ne modifie pas les conseils de gestion.*
*Le scolyte sous-cortical est Taphrorychus bicolore, le petit scolyte du hêtre. Cette espèce a été fréquemment trouvée sur les hêtres dépérissants ou isolés suite à la tempête Lothar.*
*Les xylophages repérés au collet sont vraisemblablement des Xyloterus sp. Ces scolytes sont à l'origine de galeries plongeantes pouvant atteindre 6-8 (10) cm de profondeur.*
*Tous ces insectes sont des ravageurs secondaires et n'attaquent que des arbres préalablement affaiblis.*

L'ensemble des symptômes, l'envahissement par le jonc distinguent les mortalités en cours du phénomène de maladie du hêtre constaté dans les Ardennes et les régions limitrophes. Les dessèchements observés ici sont la conséquence directe d'une baisse de la porosité du sol due à un tassement par l'exploitation forestière (débardage du bois d'oeuvre et fond de coupe) sur des matériaux limoneux particulièrement sensibles. Il en résulte des phénomènes d'hydromorphie temporaire plus ou moins marqués (voir aussi la flore accompagnatrice) défavorables au peuplement en place.

## INTERVENTION ENVISAGEABLE

Le hêtre, peuplement dominant dans notre forêt va devoir céder la place au chêne qui est une espèce plus tolérante et mieux adaptée à notre sol. Une évaluation de la gravité du tassement du sol pourra être réalisée après exploitation des arbres morts ou très dépérissants.

Une fois ces arbres coupés, des demandes de subventions post-tempête seront demandées. Des travaux syvicoles (forestiers) seront engagés :

- *Travaux du sol*
- *Mise en place de cloisonnements*
- *Plantation après une période d'observation de 2 à 3 ans afin de voir l'évolution de la régénération naturelle qui est toujours préférable à la plantation.*

**Information**

La plantation d'arbres prévue en décembre 2003 est reportée courant février 2004, dans l'attente d'une subvention qui nous a été promise.

# L'échinococcose alvéolaire

## Avis aux chasseurs, cueilleurs, agriculteurs, promeneurs,...

## COMMENT VIT CE PARASITE ?

L'homme peut-être parasité par un ver taenia, appelé communément ver solitaire, qui s'installe dans son intestin grêle. Il s'ensuit une maladie bénigne nommée taenia sis qui se soigne très facilement.
Mais il existe plusieurs espèces de taenias, en particulier, un ver parasite du renard (plus rarement du chien ou du chat) appelé taenia échinocoque.
En Franche-Comté, on estime que 25 % des renards sont contaminés, le quart Nord-est de la France est touché comme la Suisse, la Turquie, l'Alaska, l'U.R.S.S. et le Nord du Japon.
Pour se reproduire, ce ver suit un cycle très précis :

### 1ère Phase

Dans l'intestin grêle du renard, le ver adulte, dont la taille est de 4 mm, est solidement installé. Il pond des centaines d'oeufs qui se répandent dans la nature avec les selles. Maître Goupil infeste également sa fourrure en se léchant lors de sa toilette.

### 2ème Phase

Dispersés dans la nature et invisibles à l'oeil nu, les oeufs sont très résistants et supporteront des températures de - 25° jusqu'à + 40° pendant 18 mois à 2 ans. Aussi, ils pourront être absorbés accidentellement par un petit rongeur (campagnol, mulot, etc..) ou plus rarement par l'homme. Dans le foie du rongeur ou de l'homme, l'oeuf se transforme en larve qui prolifère jusqu'à l'envahir totalement, d'autres organes peuvent être atteints tels que le cerveau,.les poumons, le coeur, etc.

### 3ème Phase

Très affaibli, le rongeur pourra être dévoré par un renard, par un chien ou un chat errant. Dans l'intestin de ce carnivore la larve se transformera en ver adulte qui pondra des œufs... et tout recommence !

## COMMENT L'HOMME PEUT-IL ÊTRE CONTAMINÉ ?

### De plusieurs manières :

- en consommant des baies sauvages poussant au ras du sol (moins de 50 cm) : myrtilles, fraises, framboises, mûres, champignons, pissenlits ou les légumes d'un jardin potager non clos situé à proximité d'une forêt fréquentée par les renards.
- en touchant un renard blessé ou mort. Abondamment léchés par leurs parents les renardeaux à l'air si attendrissant sont particulièrement infestants.
- en buvant de l'eau dans la nature, celle-ci ayant pu être souillée.
- au contact d'un chat ou d'un chien errant, ou laissé en liberté, qui serait lui-même contaminé. Dans la nature, les chiens adorent se rouler dans les crottes de renards.

### Qui est particulièrement exposé ?

Les ruraux, cueilleurs du dimanche, agriculteurs, forestiers, gardes-chasse, chasseurs.

## COMMENT LA MALADIE SE DÉVELOPPE-T-ELLE ?

Une fois absorbé par l'homme, l'oeuf de taenia échinocoque, se transforme en larve qui envahit progressivement le foie. Cette maladie est donc une "parasitose" très grave ressemblant à un cancer du foie à marche lente.

Les larves peuvent ensuite aller se développer dans d'autres organes : coeur, rate, poumons...
L'évolution de l'échinococcose alvéolaire peut se faire de nombreuses années, entre 5 et 30 ans environ.

## QUELS SONT LES SYMPTÔMES ? QUEL TRAITEMENT ?

Les premiers signes peuvent être des douleurs abdominales, précédant un ictère (jaunisse), de la fièvre ou un gros foie.
Ces signes peuvent inciter les personnes à risques à consulter leur médecin.
Le diagnostic s'établit à partir de l'échographie ou du scanner. Un test sanguin spécifique permet le dépistage précoce de la maladie.

Le principal traitement demeure la chirurgie associée à la prise de médicaments tels que antibiotiques diurétiques etc. ...
Dans notre région l'échinococcose alvéolaire est une affection rare mais grave qui fait plusieurs victimes chaque année. Beaucoup moins connue que la rage qui bénéficie d'importantes mesures de prévention, elle continue à tuer dans la méconnaissance générale

## LA PRÉVENTION

Ne jamais toucher un renard ou un renardeau, même blessé ou mort.

La consommation sur place de baies sauvages poussant au ras du sol est dangereuse.
Attention également aux pissenlits et champignons. Les laver abondamment à l'eau courante.

La congélation ne détruit pas les oeufs de taenia échinocoque très résistants au froid. Seule la cuisson en viendra à bout.

Clôturer soigneusement son jardin potager s'il est en lisière de bois.
Eviter de laisser divaguer votre chien ou votre chat dans la nature. Le traiter régulièrement avec un médicament antiparasitaire.
Se méfier des animaux errants : ne pas les carresser.
Attention aux eaux souillées stagnantes dans la nature, il est préférable de ne pas en boire.
Au moindre doute se soumettre à un test de dépistage.

# Les écoles

## Le regroupement scolaire

Comme beaucoup ont pu le constater, le trafic de bus a augmenté depuis la rentrée scolaire 2003.
En effet, depuis le 2 septembre, les écoles primaires se partagent entre Zetting et Remelfing.
Dans les locaux de Zetting se trouve le CE1 et dans ceux de Rémelfing sont le CP, CE2, CM1 et CM2. Cette solution permet d'éviter la classe unique sur Zetting, c'est-à-dire plusieurs niveaux dans une seule classe.
Réunis dans des classes de deux niveaux maximum, (seul le CP et CE2 sont ensemble), nos enfants bénéficient de conditions d'encadrement optimales.
Les enfants se sont, quant à eux, très vite adaptés aux nouveaux horaires et aux exigences liées aux transports en commun.

## Effectif scolaire :

### Maternelle :

- 1 tout petit (2 ans) + 2 à la rentrée de janvier 2004
- 6 petits - 5 moyens - 3 grands

### Primaire :

Ecoliers de Zetting fréquentant l'école de Rémelfing :
CP => 2 - CE2 => 7 - CM1 => 2 - CM2 => 5

Ecoliers de Zetting fréquentant l'école de Zetting :
CE1 => 6

## Marché de Noël du 30 novembre 2002

Les enfants de la maternelle ont ouvert la manifestation en proposant la danse des rennes du Père Noël. Les enfants de l'élémentaire ont ensuite pris le relais en présentant des chants et danses. La chorale " Cassiopée " a clôturé la manifestation en nous offrant une prestation de très grande qualité.

## Saint Nicolas

Saint Nicolas était de passage à l'école le vendredi 6 décembre 2002.
Après avoir entendu quelques chants et danses, St Nicolas a récompensé les enfants en leur offrant quelques friandises.

## Pâques

Début avril, les élèves de la maternelle et du CP – CE1 ont participé à un atelier de chocolaterie (confection de lapins en chocolat, de pralines) à la boulangerie - pâtisserie Dosch de Sarreinsming. Un régal pour les yeux comme pour les petites bouches.

## Vendredi 13 juin 2003

Sortie de fin d'année à la ferme Greff d'Oeting. Lors de cette visite, les élèves de la maternelle et du CP-CE1 ont pu s'essayer à la traite des vaches, ont fabriqué de la crème et du beurre. Cette sortie était l'occasion pour certains de découvrir de nouveaux animaux ou tout simplement d'approcher de plus près les animaux de la basse-cour.

**Fenaison Famille SERF - 1936**

*Jean SERF, Nicolas SERF, Paul KLAHR, Berthe SERF née KLAHR*
*Alice SERF épouse BARAT, Céline SERF épouse GIHCOMELLI*

**Bombardement rue de l'Eglise - 1945**

*Ruines de la maison Serf (devant le croisement rue de l'Eglise et rue du Chemin de Fer)*

## Année 1945

*Nicolas MEYER père de MEYER Bernard "Huppert's Nickel"*
*Nicolas THIEL grand-père "Schierecker'ch Nickel"*

## Années 50

*Anne HEITGER "Huppert's Anna"*

## Année 1938

*André JUNG – "Elle a tout d'une grande"*

# Souvenirs de Zetting

## Année scolaire 1947-1948

*De gauche à droite*
*1er rang : Ernest GLATZ 1934, Alphonse GLATZ 1934, Aloyse MISSLER 1934, Joseph THIEL 1935*
*2ème rang : Joseph MEYER 1936, François MEYER 1935, Richard THIEL, Bernard SPITZER, Bernard HOFFMANN 1937, Alphonse Missler, Camille PEFFERKORN 1935, Louis HEITGER 1935, Hubert MEYER 1937, M. SCHERRER*
*3ème rang : Adrien GLATZ 1937, Arnold THIEL 13939, Hubert Jamann 1941, Norbert HOFFMANN 1939, Marcel JUNG 1939, André MEYER 1941, Richard KAEZ 1941, Erwin HOFFMANN 1939, Gaston JUNG 1937*
*4ème rang : Grégoire MULLER 1938, , Louis Branstett, Gilbert MEYER 1937, Gérard FRANCK 1937, Jean DAUFFER, Alfred JUNG 1939, André LETT*

## Année scolaire 1955-1956

*De gauche à droite*
*1er rang : Marie-Thérèse THIEL, Marie-Rose LETT, Marie-Louise MEYER, Antoinette HOFFMANN, Simone THIEL, Marcelle MEYER, Annie DE CIA, Brigitte ANDRES, Raymonde HOUVER*
*2ème rang : Mariette KLEIN, Françoise THIEL, Marie-Louise DE CIA, Lilianne JAMANN, Elise HOFFMANN, Béatrice HOFFMANN, Adèle HOFFMANN, Glotilde ANDRES, Marie-Odile SPREDER*

*De gauche à droite*
*1er rang : Edouard MULLER, Jean SCHILLE, André SPREDER, Pierre LAUER, Marcel HOFFMANN, Emile HOFFMANN, Emile JUNG, Henri JUNG, Emile MULLER, Jean KLAR, Pierre JACOBS, ? , Nicolas MOSCHEL*
*2e rang : Willy KRAUSER, Louis SCHILLE, Marcel THIEL, Nicolas THIEL*

**Groupe de filles en 1920**
*dont Catherine HOFFMANN, Marie HOFFMANN et Marie SCHILLE*

# Souvenirs de Dieding

## Confirmation

*Robert SCHNEIDER*
*Marie PEIFER*
*Huguette KOCH*
*Lucien PEIFER*
*Annie SCHNEIDER*
*Marie-Elise BRUNDER*
*Antoinette SCHNEIDER*
*KARMANN*

*Victor WEISANG (Père)*
*Antoine TOUSCH*

*Victor WEISANG (Fils)*

*SCHNEIDER*
*Jean-Jacques HAUCK, Jean-Marc RISSE, Edgar PEIFER, Jacques-Guy SCHNEIDER, Fernand HOFFMANN, Louis ROHR, Gaby KURTNER, Joseph ROHR, Jean-Paul LOJIC.*
*Michèle LOJIC, Nicole KURTNER, Monique BOUTER, Marie-Claude KURTNER, Jacqueline HOUCK, Yvette HOFFMANN, Antoinette DELHINGER, Robert BRUNDER, Aloïse HAUCK.*

**Jubilé de l'Abbé HUPPERT - 1956**

# Monolithes*

Peu de gens le savent, mais il existe dans notre village, et ce depuis plus de deux siècles, une congrégation de " Vieilles Dames " qui veille en silence sur les saisons. Depuis deux cent trente-cinq ans, elles répètent inlassablement la ronde du temps, et d'un hiver à l'autre, se parent successivement de neige, de mousse, de glumes et de feuilles d'or. Vous avez sans doute déjà rencontré l'une d'entre elles, au détour d'un chemin ou en lisière de forêt, et bien qu'imposantes, elles ont su se faire discrètes et se fondre dans le paysage. Vous l'aurez deviné, je veux bien sûr vous parler des vieilles bornes en grès, au teint lie-de-vin et au toucher rustique, qui délimitent le ban de Zetting-Dieding.

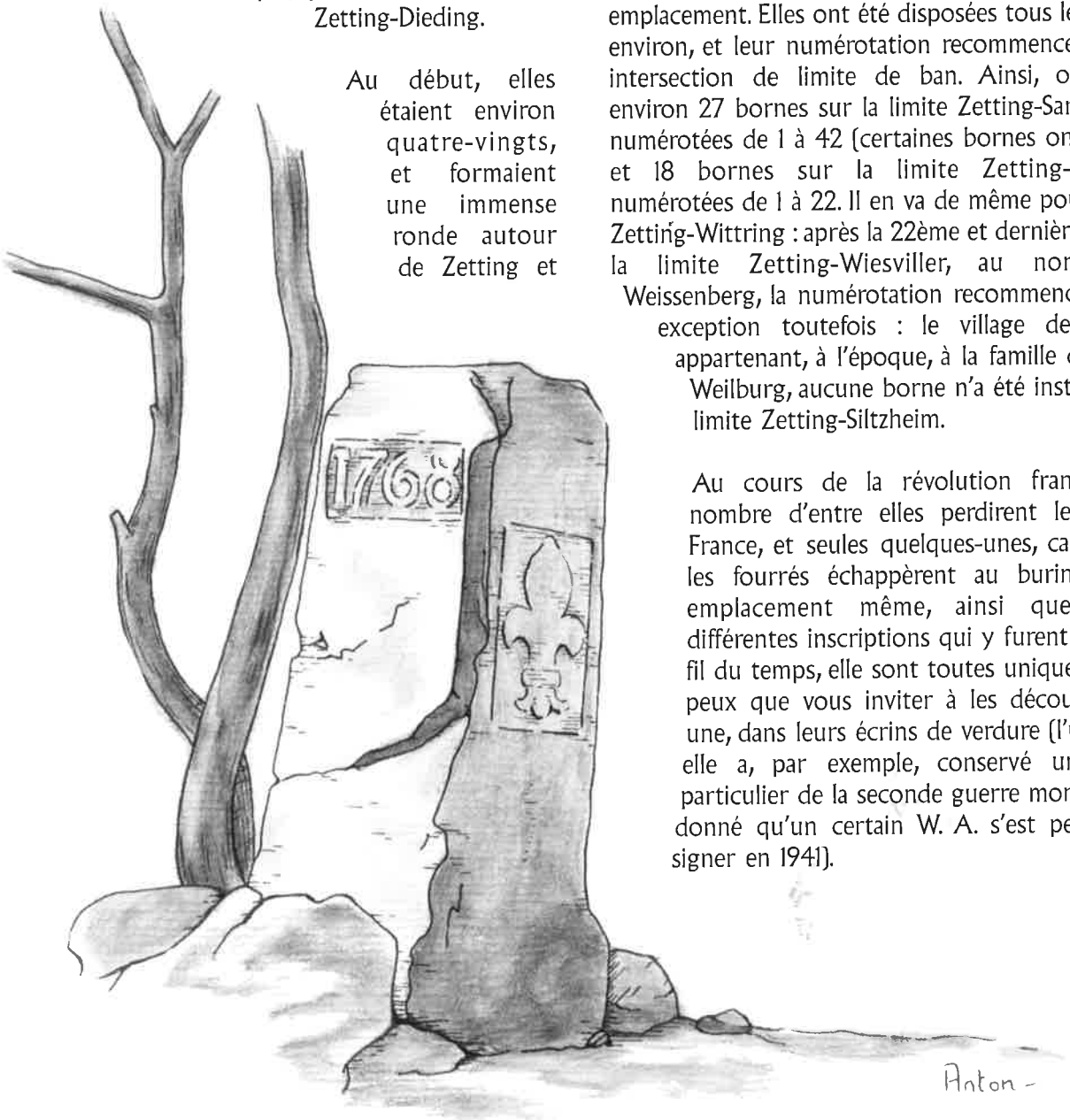


Au début, elles étaient environ quatre-vingts, et formaient une immense ronde autour de Zetting et Dieding. Elles trouvent leur origine dans les accords de Bouquenom (Sarre-Union), traitant des échanges entre la Lorraine et le comté de Nassau-Saarbruck. Le Roy de France et le Prince de Nassau-Saarbruck, alors propriétaires du ban, firent poser ces bornes pour délimiter l'enclave que constituaient nos deux villages par rapport au royaume de France. On pouvait alors admirer, au fil de leur quatre faces, la Wolfsangel et les initiales NS, symboles des Nassau-Saarbruck, l'année de mise en place (1768), le Lys de France, et enfin, le numéro de la borne.

En son temps, l'arpenteur Jean Antoine Bloucatte de Sarreguemines fut chargé de définir leur emplacement. Elles ont été disposées tous les cent pas environ, et leur numérotation recommence à chaque intersection de limite de ban. Ainsi, on compte environ 27 bornes sur la limite Zetting-Sarreinsming, numérotées de 1 à 42 (certaines bornes ont disparu), et 18 bornes sur la limite Zetting-Wiesviller, numérotées de 1 à 22. Il en va de même pour la limite Zetting-Wittring : après la 22ème et dernière borne de la limite Zetting-Wiesviller, au nord-est du Weissenberg, la numérotation recommence à 1. Une exception toutefois : le village de Siltzheim appartenant, à l'époque, à la famille de Nassau-Weilburg, aucune borne n'a été installée sur la limite Zetting-Siltzheim.

Au cours de la révolution française, bon nombre d'entre elles perdirent leur Lys de France, et seules quelques-unes, cachées dans les fourrés échappèrent au burin. Par leur emplacement même, ainsi que par les différentes inscriptions qui y furent gravées au fil du temps, elle sont toutes uniques ; et je ne peux que vous inviter à les découvrir, une à une, dans leurs écrins de verdure (l'une d'entre elle a, par exemple, conservé un souvenir particulier de la seconde guerre mondiale, étant donné qu'un certain W. A. s'est permis de la signer en 1941).

Il faudra me le pardonner, mais cet article n'était pas totalement innocent. Il fait suite à un incident qui s'est produit l'hiver dernier sur la limite Zetting-Wiesviller : la borne n° 3 a été sérieusement endommagée (pour ne pas dire complètement détruite). Or la préservation des vieilles pierres, et donc du patrimoine, est un devoir de mémoire. Ces champs que vous arpentez, cette courd'école que vous piétinez, ces vitraux que vous admirez, vous les devez à vos ancêtres et les lèguerez à vos descendants. La question qui en résulte est la suivante : pour quelle raison vos descendants n'auraient-ils pas le droit de bénéficier de l'intégralité de ce patrimoine, de découvrir ces bornes (pas une ou deux, mais toutes celles qui existent encore aujourd'hui), d'actionner une pompe à bras ou de jouer autour d'un puits... Pensez-y ! Bonheur simple n'est pas forcément idiot.

(*) Monolithe : nom masculin (du grec, monos, seul, et lithos, pierre). Se dit d'un ouvrage formé d'un seul bloc de pierre. (extrait du Petit Larousse)

# Le Saviez-vous ?

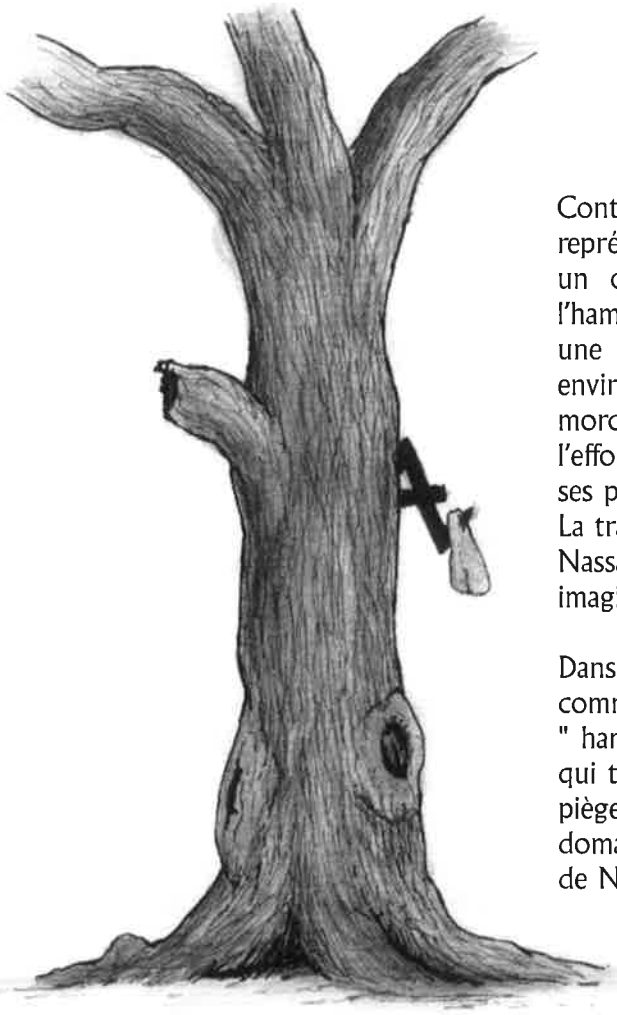


## Du temps où la Wolfsangel était encore un " hameçon à loup "

Contrairement à ce que nombre de gens pensent, ce symbole ne représente pas le " Z " de Zetting, mais a bel et bien pour origine un objet dont l'utilisation remonte au haut Moyen-Age : l'hameçon à loup. Il s'agissait alors d'un double crochet, dont une des extrémités était plantée dans le tronc d'un arbre, à environ deux mètres du sol, et dont l'autre présentait un morceau de viande. Si un loup affamé passait par là, et faisait l'effort de récupérer la viande, il y avait bien peu de chance que ses pattes touchassent à nouveau le sol.
La transition entre ce simple piège et le symbole de la famille de Nassau est aujourd'hui encore mal connue. On peu néanmoins imaginer l'évolution suivante :

Dans nos forêts du Haut Moyen-Age, la présence des loups était commune. Les paysans avaient donc pris l'habitude de planter des " hameçons à loup " sur les chênes de lisière pour piéger ceux qui tenteraient de s'aventurer hors des bois. Au fil du temps, ce piège est donc également devenu un symbole de délimitation de domaine forestier. Des troncs, il est passé sur la pierre, et la famille de Nassau a sans doute choisi de l'étendre à tout son domaine.

# C'était hier

" Les évènements s'écoulent, les yeux qui les ont vus se ferment ; les traditions s'éteignent avec les ans, comme un feu qu'on n'a point recueilli ; et qui pourrait, ensuite, pénétrer le secret des siècles ? " demandait Victor Hugo.

A présent que les soirées sont souvent consacrées à la télévision, que parents et grands-parents n'ont plus le loisir de parler de " ce qui était avant ", essayons de faire revivre le Dieding d'autrefois.
Cet autrefois qui n'est pas très loin et que, pourtant, la génération actuelle n'a pas connu...

## Les Rogations (Bittprossion)

Qui se souvient encore des rogations, cette ancienne coutume religieuse où les trois jours précédant l'Ascension, on allait bénir les prés et les champs ?
Avant la messe du matin, qui avait lieu à 7 heures, les processions des rogations partaient de l'église paroissiale pour rejoindre le Kappelleberg le premier jour.
Le lendemain, les fidèles remontaient le village vers la Zettingerstross. Le troisième jour enfin, la procession prenait la direction de Wittring.
En tête, les enfants de chœur, l'un portant la grande croix, un autre le seau d'eau bénite avec le goupillon. Derrière eux, M. le Curé en soutane recouverte d'une aube blanche, barrette noire sur la tête. Suivaient sur 2 rangs les enfants de l'école, puis les femmes et de nombreux cultivateurs.
Dès le seuil de l'église commençaient la récitation du chapelet et la litanie des Saints en latin : Sancta Maria, ora pro nobis ; Sanctae Michaël, Sancta Lucia, Sancta Barnaba... ora pro nobis ...
Arrivés hors du village, le curé autour duquel les participants s'étaient regroupés, bénissait à grands gestes les champs et les prés, suppliant Dieu de protéger de la gelée, de la grêle et de la sécheresse les fruits de la terre, invoquant la bénédiction du ciel sur les travaux des champs et les récoltes à venir.
De retour à l'église, les fidèles assistaient à la messe. Après la messe, les enfants quittaient l'église pour se rendre à l'école.

## La Sainte Trinité : Fête patronale de Dieding

Cette fête commençait le vendredi après-midi déjà avec la préparation des gâteaux. On n'enfournait pas un, deux, ou trois gâteaux dans le grand four à pain, mais une dizaine.
Pour la réussite de ces moments de convivialité et de partage, il fallait une table bien garnie.
Les plats étaient préparés le samedi. Les invités arrivaient dans la soirée. Le dimanche matin tout le monde se rendait à la messe.
A midi, on attaquait le copieux repas préparé par la maîtresse de maison. Le même menu se retrouvait dans presque tous les foyers
- Pot au feu
- Viande de veau avec légumes, pommes de terre et salades
- Tartes confectionnées avec les fruits de saison ou de conserve, remplacées plus tard par la salade de fruits
- Et bien sûr le café schnaps

Les vêpres de la Sainte Trinité n'étaient pas des vêpres ordinaires mais solennelles avec exposition du Saint Sacrement, au cours desquelles le Curé lui-même faisait la quête.
Après l'office les familles se retrouvaient aux stands de friandises et les enfants avaient droit à quelques tours de manèges.
Devant leur bistrot, les " Feuerstein "avaient placé un Danzbode (une piste de danse) pour le bal. Malheureusement, beaucoup de jeunes filles n'avaient pas le droit d'y aller car M. le Curé n'approuvait guère ce genre d'amusement.
Au menu du souper figuraient toujours
- Le reste de la soupe de midi à laquelle on ajoutait des vermicelles
- Du jambon accompagné de salades
- Et une crème au dessert avec du gâteau

La proche famille ne rentrait que le lundi après-midi.

## Le Gewirtswich

Le mois d'août avait également ses particularités. Le 14 de ce mois, on confectionnait de petites gerbes avec au minimum sept plantes aromatiques telles que

- La menthe (Pefferminz)
- La camomille (Kamille)
- La sauge (Salbei)
- L'achillée millefeuille (Schoofsgarwe)
- La prêle (Katzeschwonz)
- Le bouillon blanc (Kunkel)
- Le millepertuis (Gehonnskrut)

auxquelles on pouvait ajouter des épis de blé, d'orge, d'avoine (Wâs- Gerscht- Hawerâhre), des immortelles (Strohblume), de l'oignon (Ziwle) et de l'échalote (Schalotte).
Les gerbes bénies lors de la messe de l'Assomption (Maria Himmelfahrt) étaient pieusement rangées dans les maisons dont elles devaient éloigner toute influence néfaste et démoniaque.
Lors de la mise en bière d'un défunt, on plaçait une de ces gerbes odoriférantes sous sa tête, par référence sans doute, aux embaumements pratiqués par d'autres civilisations.

## La fête de Saint Roch (16 août)

La fête de Saint Roch (16 août)
Saint Roch se voua au soulagement des pestiférés. Aussi l'a-t-on invoqué lors d'une épidémie de peste qui causa des ravages parmi les animaux domestiques alors que tous les autres saints invoqués s'étaient montrés impuissants. La peste disparut.

En reconnaissance, la promesse a été faite que chaque année une messe serait célébrée à son intention. Pour la quête, on faisait une offrande spéciale en multipliant l'offrande ordinaire par 2 ou même par 3. Car plus l'offrande était importante et mieux préservés seraient les animaux.

## Noël : Wiehnachte

Noël était, comme aujourd'hui encore, un temps magique, une fête attendue avec impatience. Pour meubler les longues soirées, après la récitation du chapelet pratiquée dans la majorité des foyers diedingeois, on préparait des semaines durant les cadeaux que le " Chrischkindel " offrirait le soir de son passage.
En effet, ce n'était pas le Père Noël qui passait le 24 décembre mais le " Chrischkindel ". Malgré son nom signifiant " Enfant Jésus ", il était représenté par une jeune fille tout de blanc vêtue, la tête drapée dans un voile également blanc surmonté d'une couronne. Il passait de maison en maison escorté du terrible Rubbels.
Des tintements de clochette et des bruits de chaîne effrayants annonçaient leur arrivée. Le Chrischkindel tenait une étoile dans une main, un livre sur lequel étaient notés les faits et gestes des enfants dans l'autre. Il félicitait les enfants sages et menaçait les méchants des foudres du Rubbels qui avait de quoi les effrayer.
Le jeune homme qui tenait ce rôle avait la figure barbouillée de noir avec de grandes moustaches, le corps enveloppé d'une pèlerine et se déplaçait en rampant. Parfois, il se dressait sur ses jambes en poussant des cris terribles. Un grand sac en toile, des bâtons et une chaîne constituaient son attirail de travail. Gare aux garçons et filles désobéissants qui, souvent apeurés allaient se cacher sous la table ! Les enfants n'étaient pas pris au dépourvu car le Nikloos, de passage début décembre, les avaient prévenus de la venue du Chrischkindel et du Rubbels.
Les cadeaux apportés joignaient l'utile à l'agréable : noix, pommes, poires, quetsches ou mirabelles séchées, des pâtisseries (Lebkuche, Wiehnacht's bred'le), des figurines de plomb ou découpées dans du contreplaqué, un cartable, un plumier, un jeu de société, une paire de gants ou de souliers...
Et les enfants d'alors savaient mieux apprécier ces simples cadeaux que leurs camarades d'aujourd'hui faussement comblés par la société de consommation dont ils sont l'un des enjeux privilégiés.
(à suivre)

*Autres sources*
*– Dieding – Dossier présenté pour l'option " Langues régionales des Pays Mosellans " du baccalauréat par Anne Hoffmann (Klein)*
*– Wörterbuch der deutsch–lothringischen Mundarten (Follmann)*

# La classe 1983

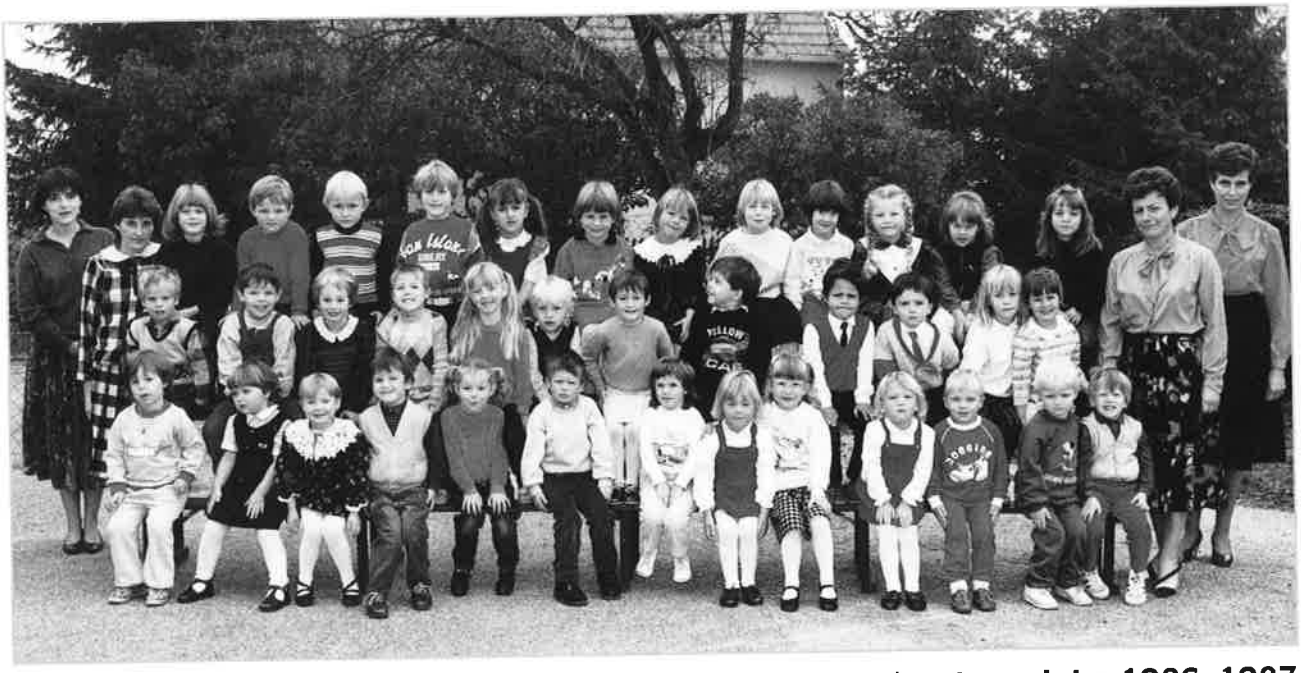

## Ecole Maternelle 1986

## Année scolaire 1986-1987

*De gauche à droite*
*1er rang : Virginie GAPP (1983) – Olivia SCHLOESSER (1983) – Christèle BRANSTETT (1983) – Frédéric THUILLIER – Laura MULLER (1983) – David ZABE – Aline CORDIER (1983) – Sabrina MEYER (1983) – Nelly SPRINGER (1983) – Céline MEYER (1983) – Sébastien VAROQUIER – Vincent RISSE (1983) – Nicolas LETT (1983)*
*2e rang : Ludovic OSWALD – Sébastien SCHNEIDER – Sidonie EIDER – Cédric HOFFMANN – Jessica MULLER – François MEYER (1983) – Gaëlle KIEFFER – Mathieu KREBS (1983) – Samir GHAZZALE – Cyril ALBERT – Marie-Laure KLAM – Christèle LETT (1983).*
*3e rang : Mme Isabelle BETTENFELD – Mme Florentine HEITGER – Isabelle MEYER – Frédéric THIEL – Stéphane MISSLER – Xavier PEIFFER – Christèle KILLIAN – Catherine JEDAR – Laetitia MEYER – Christelle SCHEAFFER – Catherine SCHMITT – Aurélie SCHNEIDER – Valérie BARTHEL – Jihane TBERT – Mme MAGER – Mme MALOU.*

## Les retrouvailles 20 ans après

En juillet dernier, les natifs de 1983 se sont retrouvés pour fêter leurs 20 ans. Heureux de ces retrouvailles, ils ont évoqué des souvenirs qui ne sont pas encore trop lointains.

*"On n'a pas tous les jours 20 ans"*

*De gauche à droite*

*Céline MEYER*
*Nicolas LETT*
*Virginie GAPP*
*Mathieu KREBS*
*Julie KAELBEL*
*François MEYER*
*Sabrina MEYER*
*Olivia SCHLOESSER*
*Christèle LETT*
*Christèle BRANSTETT*

# Maisons Fleuries

S'occuper des fleurs est un loisir, une détente pour le profit de tous. Fleurir maisons et fenêtres, balcons, jardins et abords, c'est agrémenter l'environnement collectif.

Le concours des maisons fleuries parrainé par la Municipalité et la Société des Arboriculteurs contribue, chaque année, à l'embellissement des rues du village. Aucune inscription en mairie n'est nécessaire pour participer. Critère d'importance cependant : les réalisations doivent être visibles de la voie publique.
D'année en année, le choix des lauréats devient plus difficile. Cette année ont été mis hors concours les maisons dont les propriétaires ont été récompensés au moins trois fois dans un passé récent.

La municipalité tient également à remercier M. Michel ROSENER pour le mal qu'il s'est donné pour ses réalisations, tout au long de l'été, afin de contribuer à l'embellissement des abords de la Mairie.

## LAUREATS 2003

BORDONNE Marie-France
CLOS Inge
DROSS Marcelle
HEITZ Chantal
HOFFMANN Christiane
HUTH Isabelle
JUNG Nicole
KILLIAN Marcelline
LAUER Michèle
LUTZ Béatrice
MEYER Nadine
RIMLINGER Annie
RISSE Marie
ROHR Béatrice
SCHEIDECKER Monique

## HORS CONCOURS

BRANDSTETT Madeleine
BRANDSTETT Yolande
HEITGER Florentine
HEN Marcelle
HOFFMANN Adèle
MEYER Mariette
MEYER Marie-Jeanne
MEYER Raymonde

# La passion exprimée sur le terrain

Cette année les peintres de plein air se sont retrouvés à Dieding, le 14 juin 2003.
Toute la journée, ils ont ainsi exprimé leur talent en " croquant " les sites pittoresques du village.
De nombreuses toiles ont été exposées en fin d'après-midi dans la salle socio-culturelle de Zetting.

# Devenons tous éco-citoyens

- On est **éco-citoyen** 365 jours par an,
- Chaque jour, l'**éco-citoyen** préserve l'environnement grâce à des gestes simples,
- L'**éco-citoyen** apprend à jeter moins et à jeter mieux,
- L'**éco-citoyen** cherche à produire le moins de déchets possible,
- L'**éco-citoyen** apprend à trier ses déchets et il apporte le verre usagé jusqu'au conteneur prévu à cet effet. Il récupère les journaux, revues, papiers, bouteilles en plastiques et autres matériaux dans des sacs plastiques spéciaux,
- L'**éco-citoyen** ne se débarrasse jamais de ses déchets encombrants ou toxiques dans la nature, les terrains vagues ou sur les trottoirs,
- L'**éco-citoyen** " n'oublie pas " ses emballages derrière lui lorsqu'il se promène, pique-nique ou dans toute autre de ses occupations,
- L'**éco-citoyen** fabrique de l'engrais naturel en compostant les déchets organiques de son jardin,
- L'**éco-citoyen** se renseigne sur tous les moyens mis à sa disposition pour se débarrasser de ses déchets de la façon la moins dommageable pour l'environnement,
- L'**éco-citoyen** donne l'exemple et fait bénéficier les autres de ses connaissances en leur indiquant la meilleure manière de gérer et de valoriser leurs déchets.

# Parroisse Notre-Dame du Val de Sarre

## Départ de l'abbé Mr HALLER
## Arrivée du père Claude ADAM

*Le père Adam entouré de l'archiprêtre Jean-Marie Meyer et de l'abbé Haller*

Le dimanche 7 septembre 2003 l'abbé HALLER a célébré une dernière fois la messe en l'église St Marcel de Zetting. Mr HALLER est nommé par l'évêque de Metz prêtre co-opérateur au service des paroisses Saint-Pierre et Paul de Sarreguemines.
L'abbé HALLER était curé des paroisses de Rémelfing et Sarreinsming pendant 18 ans, et de celle de Dieding, Zetting et Wittring pendant 10 ans. C'est lui qui a été à l'origine de la création de la Communauté des paroisses " Notre Dame du Val de Sarre " et notamment de la Chorale des jeunes du Val de Sarre " Cassiopée ". Auparavant, il a commencé comme vicaire à St Nicolas de Sarreguemines (1970-74), puis comme curé de Stiring-Habsterdick de 1974 à 1985 avant de rejoindre le Val de Sarre.
Nous lui souhaitons bon courage pour sa nouvelle mission et accueillons son successeur le père Claude Adam qui aura la charge des cinq paroisses de la communauté Notre Dame du Val de Sarre.

# Du sang neuf chez les pompiers

**2 nouvelles recrues à compter du 1er janvier 2003**

MUNKES Martin 34 ans
*(Neufgrange Zetting)*

PEIFFER Eric 31 ans
*(Berthelming Zetting)*

**1 recrue de plus de 18 ans à compter du 1er janvier 2004**

MEYER Nicolas de Zetting

**2 recrues de 16 ans à compter du 1er janvier 2004**

MEYER Michaël de Zetting

LETT Ludovic de Dieding

Depuis le 1er janvier 2000 les Corps des Sapeurs Pompiers ne sont plus rattachés aux Communes mais au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Ce changement d'autorité de tutelle n'empêche pas les candidatures d'éclore !
Trois nouvelles recrues se sont fait connaître récemment auprès du Chef de centre local.

D'autre part, dans le souci d'équiper les centres d'intervention de matériels modernes, le SDIS a doté les pompiers de dispositifs d'appels sélectifs, en liaison avec le centre de traitement des alertes à St-Avold, où sont reçus tous les appels au 18.

Dorénavant l'alerte par la sirène sera remplacée par un message sur bip qui précise le type et le lieu d'intervention. Outre cet équipement le centre de Zetting a également été doté d'un sac de premiers secours et d'une bouteille d'oxygène.

# A.S. ZETTING Fête ses 50 ans

## Les 16 et 17 août 2003
## l'Association Sportive de Zetting a fêté ses 50 ans d'existence.

### PRÉSENTATION DU CLUB

L'association Sportive de Zetting a vu le jour en 1953, grâce à l'initiative et à l'esprit d'entreprise de quelques jeunes passionnés de football. Le premier président fût M. JAMANN Arthur, qui remplissait également le rôle de responsable d'équipe et celui de Maire du village. C'est grâce au dynamisme de cette poignée de passionnés que le 3 août 1953 naissait l'Association Sportive de Zetting. Leur mérite était d'autant plus grand que leurs moyens étaient dérisoires à l'époque par rapport à ce que nous avons de nos jours : déplacements à vélo, absence d'infrastructure, etc...
Si l'A.S. Zetting a eu la chance de fêter ses 50 ans cet été, ce n'est pas le fruit du hasard. Si le club a su durer jusqu'à ce jour, c'est grâce à l'investissement et à la passion de tous les bénévoles qui l'ont composé durant toutes ces années. Sans eux, le club n'aurait pas pu perdurer aussi longtemps. De l'entretien de la pelouse, des locaux jusqu'à l'organisation des matchs, le bénévolat a été omniprésent dans ce club durant ces 50 ans. Leur plus grande réalisation fût sans aucun doute la construction des vestiaires du stade, qui dura 3 ans, dont nous pouvons être extrêmement fiers, car il s'agit là d'une installation de grande qualité.

Le club compte actuellement environ 120 membres, dont 13 constituent le comité. En 50 ans, l'A.S. Zetting a compté 11 présidents différents et 30 responsables d'équipes.

Les équipes senior de l'A.S. Zetting ont évolué la plupart du temps en 2e et en 3e division de district. Seul 2 fois dans son histoire l'A.S. Zetting a réussi à faire monter l'équipe senior en Promotion Première Division. La première a eu lieu en 1977 sous la présidence de HOFFMANN Norbert et la deuxième a eu lieu lors de la précédente saison. On notera que l'équipe senior B a réussi pour la première fois dans l'histoire du club à dépasser le niveau de la 3e division durant cette même saison, puisqu'elle évolue actuellement dans le groupe R de 2e division. L'A.S. Zetting a donc fêté ses 50 ans avec 2 montées et en prime une victoire dans le challenge de la Communauté d'Agglomération (ancienne coupe de District). Cette réussite sportive est évidemment le fruit de plusieurs années de travail au sein du club.

**La première équipe de l'A.S. Zetting - 1953**

*Debout*
*de gauche à droite :*
*Glatz A.*
*Pefferkorn C.*
*Heitger L.*
*Glatz A.*
*Dross E.*
*Hoffmann M.*
*Pefferkorn R.*
*Thiel R.*

*Accroupis*
*de gauche à droite :*
*Hoffmann B.*
*Spitzer B.*
*Jung G.*
*Meyer G.*
*Lett J.*

## Équipe Seniors saison 2002/2003

*Debout de gauche à droite :*
*Hoffmann A. – Jedar B. – Meyer R.*
*Ait Oubella A. – Maleck A. – Renard J.-P.*
*Lauer F. – Cyprienne F. – Boutoubat K.*
*Lauer L. – Jung J. – Rimlinger R.*

*Accroupis de gauche à droite :*
*Glatz C. – Meyer M. – Dor R.*
*Mansri M. – Rumpler D. – Marilly S.*
*Muller M. – Neu M.*

## Travaux au stade

*René, Gilbert et Bernard*
*lors de la construction des abris de bancs de touche, surveillé par BLAKY notre mascotte.*

## Victoire de l'A.S. Zetting dans le challenge de la Communauté d'Agglomération le 22 juin 2003

Les débutants ont ouvert les festivités le samedi 16 août 2003
pour le 50e Anniversaire de l'A.S. Zetting

La sélection des anciens joueurs du club s'est inclinée de peu devant les vétérans de Zetting le samedi 16 août 2003.

Les médailles
lors du Vin d'Honneur
le dimanche 17 août 2003

## COMPOSITION DU COMITÉ :

Président : MEYER Romain
Vice-président : HOFFMANN Bernard
Trésorier : FLORSCH Patrice
Trésorier Adjoint : JEDAR Bernard
Secrétaire : MEYER David
Secrétaires Adjoints : RIMLINGER René et WEISS Sébastien
Réviseurs de caisse : HOFFMANN Fabrice et JUNG Joël
Assesseurs : HOFFMANN Adèle, LAUER Lucien, HOFFMANN Yannick et MULLER Fabrice

## PERSONNES A CONTACTER

MEYER Romain - 12 rue des Abeilles - 57905 ZETTING - Tél. : 03 87 03 23 80
MEYER David - 1 rue des mésanges - 57905 ZETTING - Tél. : 03 87 02 34 00
FLORSCH Patrice - 7 rue du moulin - 57905 DIEDING - Tél. : 03 87 02 13 14

## MANIFESTATIONS EN 2004

Samedi 7 février 2004 : Dîner dansant carnavalesque
Dimanche 22 février 2004 : carnaval des enfants
Lundi 23 février 2004 : Bal du Rosenmontag
Dimanche 4 juillet 2004 : " Tout le monde joue au foot "

## DÉROULEMENT DES FESTIVITÉS

Le samedi 16 août 2003 ce sont les débutants qui ont ouvert les festivités en présence des équipes de Zetting, Rémelfing et de deux équipes de Moselle Est. Les Benjamins de Zetting se sont ensuite inclinés devant leurs homologues de Sarreinsming par 6-1 avant que l'équipe senior de l'A.S.Z. ne s'impose devant l'U.S. Sarreinsming sur le score de 7-2. Enfin, la journée du samedi s'acheva par un match entre les vétérans de Zetting et une sélection d'anciens joueurs de PASZ. Le dimanche 17 août 2003 la journée débuta par une messe au stade. Après le repas de midi l'équipe féminine de l'ASF93 s'est imposée devant les filles de l'A.S. Nancy Lorraine sur le score sans appel de 6-0 avant le match de gala de la manifestation qui opposa le S.O. Merlebach (DH) à l'U.S.C Nousseviller (DHR). Au terme d'un match spectaculaire et suivi par un nombreux public les merlebachois s'imposèrent par 2-0. Au cours du vin d'honneur offert par la commune pour l'occasion, plusieurs membres ou anciens membres du club furent médaillés par le District Mosellan de Football et la Ligue de Lorraine. Hervé SCHILLE, Martin MEYER, Christian STERN et Christian GLATZ ont été récompensés par le district Mosellan pour avoir porté les couleurs de Zetting plus de 12 ans, tandis que Patrice FLORSCH, René RIMLINGER, Joël JUNG, Yannick HOFFMANN et Lucien LAUER étaient honorés pour plus de 10 ans de présence dans le comité du club. Madame Adèle HOFFMANN fut également récompensée pour son engagement dans le club. Bernard HOFFMANN et Gilbert GROSS ont quant à eux décroché la médaille d'or de la Ligue de Lorraine de football pour 25 ans de présence au sein du comité du club.

**L'Association Sportive de Zetting remercie toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette manifestation historique pour le club, ainsi que toutes les équipes ayant accepté son invitation.**

## COMPOSITION DU COMITÉ :

Président : MEYER Romain
Vice-président : HOFFMANN Bernard
Trésorier : FLORSCH Patrice
Trésorier Adjoint : JEDAR Bernard
Secrétaire : MEYER David
Secrétaires Adjoints : RIMLINGER René et WEISS Sébastien
Réviseurs de caisse : HOFFMANN Fabrice et JUNG Joël
Assesseurs : HOFFMANN Adèle, LAUER Lucien, HOFFMANN Yannick et MULLER Fabrice

## PERSONNES A CONTACTER

MEYER Romain - 12 rue des Abeilles - 57905 ZETTING - Tél. : 03 87 03 23 80
MEYER David - 1 rue des mésanges - 57905 ZETTING - Tél. : 03 87 02 34 00
FLORSCH Patrice - 7 rue du moulin - 57905 DIEDING - Tél. : 03 87 02 13 14

## MANIFESTATIONS EN 2004

Samedi 7 février 2004 : Dîner dansant carnavalesque
Dimanche 22 février 2004 : carnaval des enfants
Lundi 23 février 2004 : Bal du Rosenmontag
Dimanche 4 juillet 2004 : " Tout le monde joue au foot "

## DÉROULEMENT DES FESTIVITÉS

Le samedi 16 août 2003 ce sont les débutants qui ont ouvert les festivités en présence des équipes de Zetting, Rémelfing et de deux équipes de Moselle Est. Les Benjamins de Zetting se sont ensuite inclinés devant leurs homologues de Sarreinsming par 6-1 avant que l'équipe senior de l'A.S.Z. ne s'impose devant l'U.S. Sarreinsming sur le score de 7-2. Enfin, la journée du samedi s'acheva par un match entre les vétérans de Zetting et une sélection d'anciens joueurs de PASZ. Le dimanche 17 août 2003 la journée débuta par une messe au stade. Après le repas de midi l'équipe féminine de l'ASF93 s'est imposée devant les filles de l'A.S. Nancy Lorraine sur le score sans appel de 6-0 avant le match de gala de la manifestation qui opposa le S.O. Merlebach (DH) à l'U.S.C Nousseviller (DHR). Au terme d'un match spectaculaire et suivi par un nombreux public les merlebachois s'imposèrent par 2-0. Au cours du vin d'honneur offert par la commune pour l'occasion, plusieurs membres ou anciens membres du club furent médaillés par le District Mosellan de Football et la Ligue de Lorraine. Hervé SCHILLE, Martin MEYER, Christian STERN et Christian GLATZ ont été récompensés par le district Mosellan pour avoir porté les couleurs de Zetting plus de 12 ans, tandis que Patrice FLORSCH, René RIMLINGER, Joël JUNG, Yannick HOFFMANN et Lucien LAUER étaient honorés pour plus de 10 ans de présence dans le comité du club. Madame Adèle HOFFMANN fut également récompensée pour son engagement dans le club. Bernard HOFFMANN et Gilbert GROSS ont quant à eux décroché la médaille d'or de la Ligue de Lorraine de football pour 25 ans de présence au sein du comité du club.

**L'Association Sportive de Zetting remercie toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette manifestation historique pour le club, ainsi que toutes les équipes ayant accepté son invitation.**

Les débutants ont ouvert les festivités le samedi 16 août 2003
pour le 50e Anniversaire de l'A.S. Zetting

La sélection des anciens joueurs du club s'est inclinée de peu devant les vétérans de Zetting
le samedi 16 août 2003.

Les médailles
lors du Vin d'Honneur
le dimanche 17 août 2003

# Conseils aux constructeurs de maisons d'habitation

## EN ZONE D'HABITAT DISCONTINU
## (lotissements, quartiers résidentiels)

## DEMARCHES PRELIMINAIRES

Certaines démarches sont indispensables. Avant de procéder à l'étude de votre projet de construction de maison d'habitation, la première démarche est, bien entendu, le choix du terrain .

***Il faut une bonne adéquation entre le programme souhaité et le terrain envisagé. Choisir un modèle sur catalogue n'est pas toujours judicieux. Il n'est pas forcément " adaptable " au terrain.***

La seconde étape est la conception du projet. Elle implique l'analyse des critères suivants :

- la topographie : relever précisément le terrain naturel (courbes de niveaux, cotes altimétriques).
- les formes et dimensions de la parcelle : examiner le plan cadastral et autres plans à l'échelle.
- l'environnement bâti et végétal : relever l'implantation des constructions voisines, leur hauteur, la végétation existante, les vues à préserver et à prendre en compte.
- le milieu naturel (climat et géologie) étudier l'ensoleillement et les vents dominants pour définir l'orientation de la maison. Faire une étude de sol.
- le cadre légal : prendre connaissance des règlements en vigueur (plan d'occupation des sols, lotissement) et des servitudes d'utilité publique affectant l'occupation du sol (abords de monument historique, sites, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager).

Cette analyse devra apparaître dans le volet paysager. Elle doit être jointe à tout avant-projet ainsi qu'à la demande de permis de construire.

## IMPLANTATION ALTIMETRIQUE

La construction devra s'adapter le mieux possible au terrain, et non l'inverse. La maison est un volume qui doit s'insérer sans heurt dans la configuration naturelle du site. Elle ne doit ni éventrer, ni bouleverser le terrain (déblais, remblais...).

- les niveaux des dalles accessibles directement depuis l'extérieur, qui correspondent généralement à la partie logement, doivent être situés à plus ou moins 50 cm (3 hauteurs de marches) par rapport au niveau du terrain naturel (TN), pris au droit des façades et entrées considérées. Ne pas confondre le niveau au droit de l'entrée et celui de la route.
- le garage sera lui aussi implanté au niveau du terrain naturel s'il est incorporé à la maison. Il ne doit en aucun cas être situé en sous-sol. On veillera à ne pas y accéder par le côté jardin, pour qu'il conserve son intégrité, ainsi que celle d'une partie précieuse de la maison : le rez-de-jardin. Il pourra également être traité en annexe, accolé ou non.
- la cave doit être enterrée, comme il se doit. Un sous-sol partiel, assimilé au rez-de-jardin, pourra être envisagé. Il comportera des fenêtres de taille normale (et non des soupiraux), des portes d'accès sur le jardin, il pourra éventuellement être utilisé pour l'habitation (cuisine d'été...).
- On pourra prévoir des niveaux de dalles décalés pour mieux s'adapter à la pente naturelle du terrain.

**Cette analyse effectuée, on peut se situer dans ces différents cas de figures**

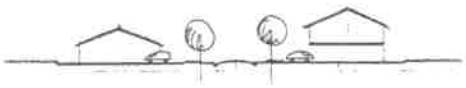

*Terrain sensiblement plat*

*Terrain à forte pente*

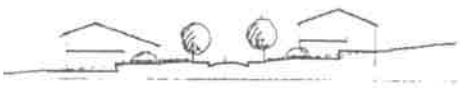

*Terrain à faible pente*

*rue en pente*

## IMPLANTATION EN PLAN

La construction projetée doit tenir compte du tissu urbain dans lequel elle s'insère, et reprendre, ses principales caractéristiques

• implantation par rapport à la rue
(limite séparative avec le domaine public)
Dans le cas où aucun alignement ou marge de recul ne sont imposés, le bâtiment doit être implanté dans la plage définie par le prolongement des façades des bâtiments voisins. ***Ce sont généralement le long côté du bâtiment et le faîtage de la toiture, qui sont parallèles à la rue et aussi aux courbes de niveaux).***

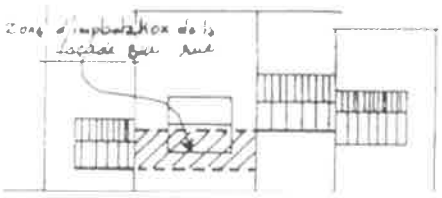

Rue

• implantation par rapport aux voisins (autres limites de propriété)
Des règles d'implantation sont généralement imposées en fonction de la hauteur du bâti. L'implantation de la construction sur l'une ou l'autre des limites latérales, peut cependant être envisagée ou imposée. Le bâtiment ne doit pas systématiquement être implanté au milieu de la parcelle afin de tirer le meilleur parti du terrain, et éviter le fractionnement de l'espace libre.

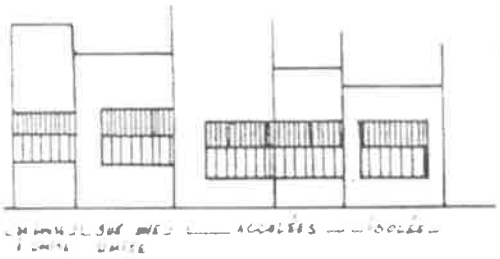

Avant de prendre rendez-vous avec les architectes du SDAP, pour présenter votre avant-projet, en discuter et obtenir d'autres renseignements complémentaires n'oubliez pas de consulter le POS (Plan d'occupation des Sols) de votre commune.

Cette fiche technique a été élaborée par le

**Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle**

10-12, place Saint Etienne - 57000 METZ
Tél. : 03 87 36 08 27 - Fax : 03 87 74 81 09
mel : sdap57@lorraine.culture. fr


# Avis aux bouilleurs de cru

Depuis quarante ans le problème de la taxation des bouilleurs de cru est évoqué de manière récurrente par les propriétaires d'arbres fruitiers.
En effet, jusqu'à présent, seuls les très anciens bouilleurs de cru bénéficiaent de l'éxonération et ils étaient en extinction puisque le privilège n'était pas transmissible.
A de nombreuses reprises par le passé des amendements ont été défendus à l'Assemblée Nationale pour trouver des solutions.

L'article 107 de la loi des finances pour 2003 vient enfin d'apporter une amélioration. Ce nouveau texte introduit un abattement de 50 % des droits sur les dix premiers litres d'alcool pur au titre de la production familiale non commercialisable.

# Renseignements utiles

## Mairie
13, rue de l'Eglise - **Tél. : 03 87 02 38 68**
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 18 h 00, sauf mercredi
Fax : 03 87 02 20 29
E-mail : mairie.zetting@wanadoo.fr

**Secrétariat de Mairie :**
Mme Raymonde EITEL
Permanence du Maire et des adjoints :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,
de 18 h 00 à 19 h 00 et sur rendez-vous

## Syndicat Intercommunal des Eaux de Zetting-Wiesviller-Woelfling
Siège social :
Mairie de Zetting, aux heures ouvrées
Tél. : 03 87 02 36 00
Président : M. Fabien STENGER
Secrétaire : Mme Raymonde EITEL
Fontainier : M. Alain Meyer
ONF Technicien, Garde-Forestier : M. DRETSCH
Tél. : 03 87 98 50 44

## Sapeurs-Pompiers
Chef de centre local :
Lieutenant Lucien HOFFMANN
Tél. : 18

## Paroisse Catholique
M. l'Abbé ADAM - Tél. : 03 87 98 07 10

## Groupe Scolaire "les Mésanges" :
Ecole élémentaire : Tél. : 03 87 02 34 26
Ecole maternelle : Tél. : 03 87 02 27 41

## Bibliothèque
Relais 2a rue de l'Eglise
Ouverture : Mercredi de 15 h à 18 h
Mardi de 18 h à 21 h
Tél. : 03 87 02 36 35

# Location de la salle socio-culturelle

Le Conseil Municipal, sur le rapport du Maire et après délibération, décide de fixer les tarifs de location de la salle socioculturelle à partir du 1er août 2002 comme suit :

- fêtes familiales (personnes non domiciliées dans la commune), bals ..... 275 €
- fêtes familiales (personnes domiciliées dans la commune) ..... 185 €
- apéritifs ..... 155 €
- autres occupations ..... 45 €

# Cimetière communal, concessions

Le Conseil Municipal, vu l'implantation d'un espace cinéraire au cimetière communal, sur le rapport du maire et après délibération, décide de fixer, à partir du 1er janvier 2002, le tarif des concessions comme suit :

- Columbarium ..... 1000 € pour 30 ans / 700 € pour 15 ans
- Tombe double : ..... 230 € pour 30 ans / 138 € pour 15 ans
- Tombe simple : ..... 138 € pour 30 ans / 97 € pour 15 ans

L'identification des personnes inhumées au Columbarium se fera par apposition d'une plaque normalisée (160 x 110) comportant nom, prénom, année de naissance et année de décès.

**Le Caquelon**

vous propose ses fondues :

*Bourguignonne - Chinoise*
*Niçoise - Mexicaine*
*Savoyarde - Bulgare*
*Fruits de mer*
*Alsacienne - etc...*

57905 ZETTING - **DIEDING**
Tél. 03 87 02 12 86
*Ouvert tous les soirs et dimanche midi*

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE**

**OBRINGER**

2, rue Nationale
57200 Sarreguemines
Tél/Fax **03 87 98 39 32**

*Du lundi au samedi de 7 h à 18 h 30 sans interruption*

**Crédit Mutuel**

**LA** ***banque à qui parler***

www.creditmutuelle.fr

***Coteaux Val de Sarre***

Agences de Sarreinsming et Zetting
57905 SARREINSMING
Tél. 08 20 89 13 72

**TAXI** **SCHUMACHER Jean**
SARREGUEMINES
8, rue de la Jarrie - ZETTING
**Tél. : 06 09 32 28 67**
**Privé : 03 87 02 31 38**
Transport professionnel de patients en position assise
Toutes distances - Dispense d'avance des frais
**Hospitalisation, consultation, dialyse, chimiothérapie, radiothérapie, cure**
**avec prescription ou accord médical**
Renseignez-vous - Merci de votre confiance

R.C. SGM. N° 311787754

**PIERRON**
IMPRESSION

2a, rue Gutenberg - BP 90227 - 57202 SARREGUEMINES
**Tél. : 03 87 95 14 31** - Fax : 03 87 95 14 67
Internet : www.imprimerie-pierron.com
E-mail : imprimerie@pierron.com

**Offset / Numérique noir et couleur**
Livres • Cartes Postales • Prospectus • Entêtes...



Responsable de la publication : Jean-Marie MEYER

Responsable de la rédaction : Martine STERN

Avec la participation de Corinne FOUILHAC-GARY, Christophe HEITGER, Michel KITTEL, Antoine MEYER, Michèle PEIFER, Fabien STENGER

Imprimerie PIERRON - 57202 Sarreguemines

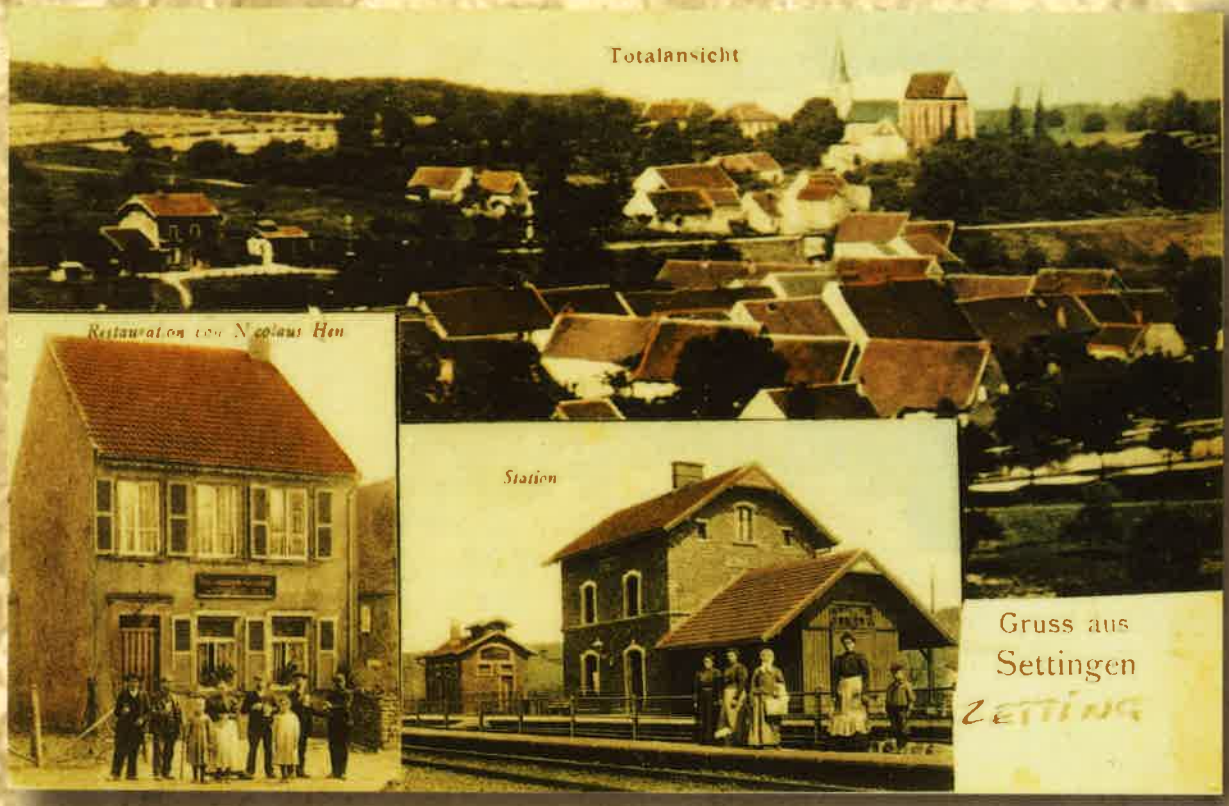
Totalansicht
Restauration von Nicolaus Hen
Station
Gruss aus
Settingen
ZETTING

Wirtschaft, Posthalterei Peter Brunder.
Gruss aus Diedingen.
Verlag G. Kaufmann, St. Johann.